



## Les infos en ligne du SNUipp 63

Samedi

25

Août  
2018

Rentrée 2018

# Ce qui attend l'école et les personnels (1)

## CP & CE1 dédoublés en éducation prioritaire

Le dédoublement des classes de CP en REP et en CE1 en REP+ se poursuit. Insuffisamment budgétée, cette mesure entraîne des suppressions de postes de « plus de maîtres que de classes » et des suppressions de postes ou des non ouvertures notamment en maternelle et dans le rural.

Cette mesure a eu pour conséquence d'augmenter les effectifs dans un certain nombre de classes. Le manque de locaux entraîne la suppression de salles d'informatique, de bibliothèque, de salles des maîtres... et

contraint les enseignants à des organisations pédagogiques par défaut.

**Pour le SNUipp-FSU**, si l'éducation prioritaire a toujours été un laboratoire d'idées, les projets d'école, la gestion de l'hétérogénéité, la mise en place de nouvelles pédagogies... doivent rester à l'initiative des équipes enseignantes. Elles ne doivent pas faire l'objet de prescriptions ou d'injonctions de la part de l'administration, la liberté pédagogique étant inscrite dans le Code de l'éducation.

[CP à 12 : l'enquête du SNUipp](#)

## Guide CP et notes de service

Quatre notes très prescriptives sont parues au BO en avril 2018 sur l'enseignement de la lecture, la grammaire et le vocabulaire, le calcul et la résolution de problèmes.

Il s'agit là d'une démarche inhabituelle qui relève d'une conception étatiste et mécaniste des apprentissages entrant parfois en contradiction avec les programmes 2015.

Quant au « petit livre orange » supposé servir de référence à l'enseignement de la lecture au CP, il s'inscrit dans cette même logique. En promouvant une méthode syllabique stricte ou en prônant le recours indispensable à un manuel, il ignore ce qui fait consensus aujourd'hui dans la recherche et ne répond pas à l'enjeu concernant la compréhension, difficulté pointée par les évaluations internationales.

L'apport des neurosciences est instrumentalisé pour servir une politique éducative à grands

renforts de communication, appuyée sur une partie de l'opinion conservatrice et destinée à imposer des orientations en trompe l'œil car elles ne répondent pas aux enjeux de la réussite de tous (formation, effectifs, de classe, gestes professionnels, moyens en enseignants spécialisés, aides en direction des élèves à besoins spécifiques...). Les circulaires ne permettent pas de faire évoluer les pratiques et les conditions d'exercice et nient l'expertise pédagogique des enseignants.

**Le SNUipp-FSU appelle** les enseignants-concepteurs à continuer à inscrire leurs pratiques dans le cadre de la loi, en usant de leur liberté pédagogique pour mettre en œuvre les programmes afin d'adapter les apprentissages aux besoins des élèves.

[Guide CP : le bluff de Blanquer](#)

[Le ministre fait la leçon aux enseignants](#)

## Ajustement des programmes

Des ajustements des programmes 2015 entrent en vigueur à la rentrée 2018. Le 12 juillet 2018 une large majorité du Conseil Supérieur de l'Éducation a décidé de quitter la salle dénonçant la méthode qui consiste à modifier des programmes pendant les vacances scolaires, tout autant que les contenus qui sonnent le retour des programmes de 2008 rejetés par la communauté éducative et sanctionnés par les dernières évaluations.

Consacrés aux fondamentaux « lire, écrire, compter, respecter autrui », ces ajustements remettent en cause l'esprit des programmes de 2016. L'Éducation Morale et Civique en fait particulièrement les frais : les compétences ne sont plus acquises à travers

## Evaluations

Trois évaluations standardisées sont prévues : à l'entrée du CP et du CE1 (fin septembre et début octobre) et mi CP (février/mars 2019). Uniquement consacrées au français et aux mathématiques, ces évaluations dessaisissent les enseignants du travail d'élaboration d'outils au service de la conception d'enseignements adaptés à leurs élèves et au contexte de leur classe.

Un kit de communication est destiné aux directions d'école pour présenter le dispositif aux familles. Et d'une tâche de plus pour la direction d'école !

Pour le SNUipp-FSU, il s'agit d'une procédure chronophage : les réponses de

l'expérience de situations vécues par les élèves mais dispensées par un enseignement magistral directif.

Pour le SNUipp-FSU, une autre logique s'impose, délaissant une démarche pédagogique intégratrice où les compétences sont mises en cohérence dans un projet porteur de sens, au profit d'enseignements segmentés fondés sur l'entraînement de procédures à automatiser.

Des repères annuels produits par la DGESCO sont à venir remettant en cause la progressivité des apprentissages au sein des cycles.

[Programmes : ajustés ou réécrits ?](#)

chaque élève seront saisies en ligne. Leur interprétation se fera de manière automatisée par un logiciel dédié dépossédant les équipes du travail d'analyse.

Ce dispositif, déjà dénoncé, entretient la confusion sur les objectifs des évaluations (pilotage du système ou aide aux apprentissages ?) et comporte le risque d'une mise en concurrence des écoles. Cela peut engendrer un bachotage préjudiciable aux élèves, comme cela a pu être observé dans les pays anglo-saxons.

[Evaluations mi-CP en REP et REP+](#)



Avec le SNUipp-FSU,  
sortons la tête de l'eau.

Changeons l'école, votons !  



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège  
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 [snu63@snuioo.fr](mailto:snu63@snuioo.fr)